



juin 2007

ORGANISATION ROMANDE DU MONDE DU TRAVAIL

R
S

FORS ORTRA pour la formation professionnelle, secondaire II et tertiaire, dans le domaine social et médico-social

Bulletin périodique d'information

La réunion de tous les défis !

En cette période de grands questionnements face à la refonte du paysage de la formation professionnelle, force est de constater que l'ORTRA romande dans le domaine social et médico-social (la FORs) est une actrice prisée. Rôle de témoin face aux besoins du terrain en constante évolution, rôle d'équilibriste entre employeurs, employés, professionnels et formateurs, rôle de courroie de transmission entre l'ORTRA faitière du social, les autorités fédérales et cantonales, ainsi que les récentes ORTRA cantonales. Sans oublier la défense et la sauvegarde de l'« esprit romand » en matière de formation, reflet d'un tissu socio-économique un brin différent d'outre-Sarine. J'en veux pour preuve les discussions actuelles générées par l'OFFT sur les deux différentes filières de formation suivantes : maître socioprofessionnel (MSP) de niveau ES, répondant aux besoins des employeurs romands, et « Arbeitsagoge » (AA), diplôme fédéral, lequel correspond aux demandes des employeurs suisses alémaniques.



Le bulletin que vous tenez entre vos mains est dédié à l'accompagnement des futurs professionnels de nos institutions, les assistants socio-éducatifs. Formateurs et formatrices, commissaire, et responsable RH d'une grande institution ont accepté de relater leurs expériences et premiers constats. Pour les prochaines éditions, les projecteurs ne seront pas focalisés sur ce CFC uniquement. L'attention sera portée sur le secondaire II, puis le tertiaire B. La FORs et son bulletin se doivent, en effet, de représenter l'ensemble des filières et niveaux du domaine social.

Ne me reste plus qu'à vous souhaiter une bonne lecture, ainsi qu'un bel été à la hauteur des défis !

Last but not least, signalons que Mme Josée Martin a quitté ses fonctions au sein d'INSOS en janvier 2007, impliquant un renouvellement de la présidence de la FORs. Relevons que la FORs a vu le jour sous l'impulsion notamment de Mme Martin, à laquelle un dernier et vibrant hommage a été rendu à l'occasion de l'assemblée générale de mars dernier.

La même assemblée des membres a choisi de désigner la soussignée à la présidence de la FORs, autre défi et non des moindres, ce dont je me réjouis !

Vinciane Frund
Présidente de la FORs
Directrice adjointe INSOS

La FORs, représentant l'Organisation romande du Travail dans le secteur social et médico-social, a été créée dans le sillage de l'OrTra faitière suisse du social en février 2005. Ses membres sont les 7 associations faitières des employeurs et des employés du domaine (ARDIPE Association romande des directeurs d'institutions de la petite enfance, AROC Association romande des crèches, ARODEMS Association romande et tessinoise des directeurs de maisons pour personnes âgées, Avenir social Professionnels travail social suisse, CFC - Conférence FRAGI, CRDIE - institutions de l'enfance, des jeunes handicapés et en difficulté, FRADIPA, Fédération romande des associations d'institutions pour personnes âgées, INSOS Institutions sociales suisses pour personnes handicapées)

Réservez la journée du 22 novembre 2007 à Martigny !



La FORs, dans son programme d'activités 2007, s'est engagée à organiser une journée romande d'échange et d'information concernant l'articulation des différentes filières de formation et les besoins du terrain. Les divers apports de cette journée devront permettre aux professionnels du domaine social de mieux appréhender les enjeux et implications de la réforme de la formation professionnelle.

La journée aura lieu le

jeudi 22 novembre 2007

à l'Hôtel du Parc à Martigny, sur le thème «*Articuler différentes filières de formation en travail social : pour quels besoins ?*»

Cette journée s'adresse aux professionnels du travail social : employeurs, employés, formateurs et étudiants.

Conférences et ateliers sur les thèmes d'actualité :

- 1) Classification et cahiers des charges dans les conventions collectives : état des lieux dans les cantons romands
- 2) Carrières et perspectives de développement dans le travail social
- 3) Niveaux ES et HES : doit-on distinguer l'éducateur social du travailleur social avec orientation en éducation sociale ?
- 4) La diversification des profils professionnels : une réponse à l'évolution de la prise en charge de la clientèle ?
- 5) Le CFC d'assistant socio-éducatif : intégration dans le champ professionnel
- 6) Formation pratique et praticiens formateurs : qui est habilité à former qui ?

Réservez cette date ! Les inscriptions seront possibles dès le 30 août auprès du secrétariat de la FORs : www.fors-ortra.ch et info@fors-ortra.ch

L'accompagnement des apprenants ASE

Après cette première année d'accompagnement des apprenants ASE, il est un peu présomptueux de vouloir tirer des conclusions. Nous nous en tiendrons à des constats limités au domaine du handicap.

Face aux nombreuses craintes affichées au départ, face aux nombreux avertissements que ces candidats allaient essuyer les plâtres, force est de constater que l'accueil dans les lieux de pratique fut bon, même si certains sont tout blancs... de plâtre.

Il y a bien sûr quelques problèmes dans l'organisation de la formation pratique : manques d'informations, retard des classeurs, difficulté de suivre le cours de formateur en entreprise. Ces embûches tentent à se régler par la bonne volonté des employeurs et, je le souligne fortement, le courage et la patience des apprenants. S'il y a encore du retard dans les travaux demandés, les personnes concernées se donnent les moyens de rattraper ce qui doit

l'être. Il y a des éléments qui doivent être approfondis tels que critères d'engagement, limites des responsabilités de l'apprenant, rôle de l'institution dans la formation pratique. La question qui revient le plus réside dans la définition de la place de l'ASE au sein de l'équipe. Cette définition nécessite également la redéfinition de l'ensemble des intervenants et surtout l'éducateur social qui tendait enfin à trouver sa place. Cette clarification permettra un équilibre dans les équipes pour que la complémentarité remplace la compétitivité. En conclusion et avec l'aspect quelque peu caricatural imposé par la dimension de cet article, je dirais que nous devons arriver à une forme d'intervention permettant aux éducateurs sociaux d'apporter un peu plus de réflexion dans le quotidien et aux ASE un peu plus de quotidien dans la réflexion.

**Gabriel Guélat, Chef de secteur
L'Espérance, Etoy
Commissaire professionnel**

L'accueil des ASE à la Fondation de Vernand

Il y'a plus de 2 ans déjà, un jour, un jeune homme, intéressé par le métier d'éducateur est venu frapper à la porte de notre institution pour faire un stage de découverte. L'intérêt porté l'a ensuite conduit à envisager une formation. Plusieurs pistes se dessinaient, dont celle toute récente d'un apprentissage d'assistant socio-éducatif. Notre stagiaire jeta son dévolu sur celui-ci ; entreprit les premières démarches d'information. Bien que nous connaissions depuis quelque temps l'existence d'une formation de type CFC, nous étions loin de nous imaginer embrasser cette cause par la suite.

Nous nous sommes finalement pris au jeu sans vraiment savoir vers quoi nous allions. Tout était neuf et bien des questions restaient sans réponse. Cependant avec confiance et dans un esprit d'ouverture, nous nous sommes engagés dans l'aventure. Trois contrats d'apprentissage furent finalement signés à la Fondation de Vernand. Maintenant, la première année va bientôt se clôturer. Nous mesurons déjà l'évolution de chacune, ou de chacun à travers les réflexions, les travaux réalisés et les objectifs posés. L'adéquation de ces jeunes femmes, de ces jeunes hommes, investis dans le travail, a mis un terme aux peurs suscitées par leur arrivée. L'inconnu, quel qu'il soit, effraye,

mais le temps est un allié puissant et finit par apaiser les dernières craintes.

Juin 2009....déjà ! Les examens. Et pas seulement celui de nos apprenants. Mais aussi celui de l'institution. Aurons-nous été à la hauteur ? Dans nos enseignements, dans notre encadrement ? Cet examen de conscience ne trouvera réponse qu'à ce moment-là.

D'ores et déjà se pose la question du futur. Quelle place pour nos assistants socio-éducatifs dans l'institution ? Comment allons-nous les intégrer dans les équipes éducatives ? Question délicate qui suscite un grand débat dans la profession. Allons-nous vers une hiérarchisation des tâches éducatives ? Où allons-nous prendre l'option inverse ?

L'assistant socio-éducatif et l'éducateur auront suivi tous deux une formation différente. Chacune avec ses forces et ses spécificités. Qui d'entre nous éducateur a suivi une formation de base sur la diététique ou alors sur les soins ? Il suffit de consulter les objectifs pour constater que la formation d'assistant socio-éducatif, tout comme celle de l'éducateur, est exigeante. Loin de les opposer, c'est dans la complémentarité de ces différents professionnels que les équipes éducatives puiseront leurs forces.

Claude Calame, formateur en entreprise

L'apprentissage socio-éducatif est-il « le parent pauvre » du domaine social ?

Je me tiens devant mon ordinateur...En moi résonnent les mots ; « apprentissage socio-éducatif », « l'apprentie », « non, nous ne voulons pas des éducatrices sous-payées ». Tant d'émotions et tant de valeurs dans ces quelques mots. Il en a fallu du temps et un bout de chemin pour que l'apprentissage socio-éducatif se fasse une place dans nos crèches et garderies. Pour ma part, l'éloge de ce temps appartient en grande partie à la Ville de Lausanne (la mise en place de la volée exploratoire de CFC ASE-D en 2005), aux Centres de Vie Infantile qui ont joué le jeu et aux professionnel-le-s de la petite enfance qui ont réfléchi et travaillé ensemble pour un accueil et un accompagnement de qualité. Cela a été une tâche délicate et périlleuse parfois. Le challenge a été de taille... et de valeurs propres à notre profession (d'ailleurs il y est toujours).

Quoi qu'il en soit, nous voilà aujourd'hui, riche de ces nouvelles expériences ! Je travaille dans un des Centre de vie infantile qui a eu l'audace de relever le défi de cette formation et je suis la formatrice en entreprise. Dans mon travail d'accompagnement je me réfère au document officiel, ce fameux « classeur blanc », ainsi qu'au document interne de la Ville de Lausanne (Guide méthodologique CFC ASE) et à mon expérience de suivi des stagiaires. Seulement, suivre une stagiaire du niveau tertiaire et suivre une jeune personne qui entre dans le processus d'apprentissage, n'est pas du tout la même chose. En effet, nous sommes au cœur de la problématique : d'une part, le début de l'apprentissage correspond, au niveau de développement de la personne, à la « crise d'adolescence », une période où les jeunes sont à la recherche de leur propre identité et leur place dans la société, dans le monde d'adultes ; et d'autre part, ils sont appelés à faire leurs premiers choix professionnels. J'ai dû mobiliser toutes mes ressources pour offrir un suivi de qualité et rempli de sens, tant pour l'apprentie que pour moi. Notre institution a plusieurs secteurs bien distincts (nursery, trotteurs, moyens) et il a fallu jongler avec les différents éléments tels que : horaire, organisation interne, tâches fonctionnelles, présence réelle dans les secteurs, pour aménager un tournus harmonieux de l'apprentie au sein des différents groupes. A présent, je vous fais part de certaines valeurs

qui s'inscrivent dans la réflexion que nous avons eu autour de l'apprentissage dans le social et qui se reflète au quotidien dans mes actions de formatrice en entreprise :

- l'engagement institutionnel** de l'apprentie de quoi découle sa place et son rôle institutionnel, ainsi que la participation active de toute l'équipe institutionnelle dans le processus de formation
- une période de retenue** qui permet l'immersion progressive dans le milieu professionnel à travers des tâches très concrètes (tâches organisationnelles et fonctionnelles) ce qui donne le sentiment «d'être utile » tout en construisant une vision globale du métier
- l'observation** comme outil pédagogique
- l'entretien** hebdomadaire avec l'apprenant comme outil formatif
- le soutien** de la direction et le principe de transparence dans l'accompagnement
- les stages** dans les deux autres domaines (ce qui permet de construire « une boîte aux outils » transversale. La Ville de Lausanne a opté pour la formation généraliste qui est centrée sur la personne et ses particularités plutôt que sur sa condition. Cette volonté nous a poussés à créer avec succès des partenariats avec d'autres entreprises formatrices. Au terme de cette première année de formation pour la volée 2006, je suis confiante pour la suite. Dans la complexité des métiers du domaine social, celui-ci a sa place. Il n'en reste pas moins, qu'il faut la définir clairement ! Et n'est-il pas nécessaire de le prendre comme levier d'une nouvelle reconnaissance du métier d'éducatrice de l'enfant ?

Madame Snezana Olela, éducatrice et formatrice en entreprise, au centre de vie infantile municipal de la Bourdonnette

Les apprentis ASE généralistes en EMS

A priori encadrer les apprenants ASE, c'est les entourer, les surveiller, les guider dans leur formation professionnelle. Ces apprenants doivent apprendre un métier, de surcroît un « nouveau » métier, ce qui demande au formateur une certaine adaptation et une ouverture d'esprit.

Si les apprenants doivent s'adapter à leur école et aux institutions dans lesquelles ils sont amenés à évoluer, les formateurs se doivent d'en faire de même avec les apprenants. Sans les cours pour formateurs en entreprise, il faut user de bon sens, et tenter de comprendre le fameux « classeur blanc » quand on a la chance de le recevoir !

Ainsi, il est bon d'écouter les apprenants en prenant en compte leurs intérêts pour développer et encourager chez eux leur créativité et leur motivation. Des apprenants ainsi motivés et mis en confiance font volontiers ce qui leur est demandé et apportent beaucoup aux institutions : une meilleure connaissance intergénérationnelle, des liens entre les services de soins et d'animation, et des rapports plus individualisés au quotidien avec les usagers. Le regard neuf de ces apprenants peut permettre aux institutions de se remettre en

question et ainsi d'améliorer leurs services auprès des usagers!

Concrètement, le formateur organise les différents stages que doivent suivre les apprenants ASE afin de parfaire leur formation dans les multiples domaines où ils seront amenés à exercer au quotidien auprès des personnes. Les apprenants feront donc :

- des passages dans l'animation,
- des passages dans les soins,
- des passages éventuels en cuisine,
- des projets qui leur permettront (suivant leur âge) de participer aux vacances des usagers,
- des échanges entre les institutions (personnes âgées, handicap, enfance pour les apprenants de la variante généraliste).

Il est donc important pour le formateur de se créer un réseau dans le domaine afin de faciliter les échanges inter et pluridisciplinaires. Même si encadrer les apprenants peut prendre du temps (entretiens, plan et rapport de formation...), les échanges sont d'une telle richesse que l'encadrement des apprenants ASE devient un réel plaisir ☺

**Camille Espezel, psychologue et formatrice
Fondation Mont-Calme**

La formation d'assistant socio-éducatif à la Cité du Genévrier

La formation d'assistant socio-éducatif lancée, la Cité du Genévrier, de la Fondation Eben-Hézer, est entrée dans la course. Par un processus de sélection sérieux, l'institution s'est donnée pour mission de trouver les personnes aptes à répondre à ses attentes. Jusqu'ici l'aventure est un succès, toutefois la responsable RH de l'institution relate les points à améliorer dans le suivi et développement de cette nouvelle formation.

Pas facile de convaincre les professionnels en place de la pertinence d'engager des apprentis.

A peine l'option prise d'accueillir des apprentis socio-éducatifs à la Cité du Genévrier, institution dépendant de la Fondation Eben-Hézer, nous avons reçu une avalanche de candidatures spontanées de grande qualité. Nous avons alors opté pour un tri sérieux des candidats en définissant pour chaque étape des critères de sélection précis, (à savoir un premier tri sur dossier, puis un entretien et finalement un stage dans deux groupes socio-éducatifs). Aujourd'hui, nous pouvons être fiers d'avoir engagés deux



CITÉ DU GENÉVRIER

apprenties s'épanouissant sur leur lieu de travail et nous donnant entière satisfaction.

Convaincre les professionnels en place de la pertinence d'engager des apprentis a été plus qu'une gageure. Face à cette nouvelle concurrence, toutes sortes de craintes se sont exprimées. Ces apprentis sont trop jeunes, ils manquent de maturité, avons-nous entendu. Mais, grâce à nos deux ambassadrices, les équipes sont maintenant persuadées que les apprentis socio-éducatifs ont toute leur place dans notre institution.

Demain les assistants socio-éducatifs feront partie intégrante des équipes

Actuellement, nous formons des apprentis, mais demain les assistants socio-éducatifs feront partie intégrante des équipes. Si nous souhaitons une cohabitation aisée, il est urgent que les associations professionnelles se penchent sur le statut de ces futurs professionnels. Pour l'instant, il n'existe pour eux aucun descriptif de fonction ! Pour éviter à chaque institution de bricoler dans son coin,

ne serait-ce pas aux responsables des ressources humaines de plusieurs institutions cantonales de plancher sur cette question ? Les institutions accueillant des personnes en situation de handicap mental ont longtemps engagé du personnel sans formation professionnelle. Avec l'introduction de ce nouveau métier, tous les professionnels travaillant auprès des personnes en situation de handicap disposeront peut-être enfin d'une formation conforme aux besoins des usagers. Réunir sous le même toit trois niveaux de formation est un défi. Pour que la démarche devienne une réussite, chaque collaborateur doit connaître les attentes des institutions à son égard ; un effort de clarification est ainsi attendu des institutions.

Il est souhaitable que les liens entre l'école et le terrain se resserrent

En créant ces apprentissages, les institutions craignaient de se voir imposer des quotas.

A moyen terme, je pense que cela se réalisera. Face à ce spectre, pourquoi les responsables des ressources humaines n'anticiperaient-ils pas en recommandant pour chaque niveau de formation un nombre minimum de professionnels en fonction de la population accueillie ?

Finalement, je pense qu'il serait souhaitable que les liens entre les institutions et les écoles se resserrent. Les objectifs à atteindre entre l'école et le terrain sont les mêmes, mais il n'existe pas de contact entre les formateurs en entreprises et les professeurs. Une rencontre par semestre et une discussion autour des travaux effectués sur le terrain par l'apprenti permettraient de nouer la gerbe école-terrain. Cette façon de procéder serait tout bénéfique pour l'apprenti.

Sylvie GAVIN
Responsable des ressources humaines
Cité du Genévrier
Fondation Eben-Hézer

Sites Web utiles

www.assistant-socio-educatif.ch

www.lintendancesuivre.ch

L'intendancesuivre.ch est un nouveau site consacré à une bourse à l'emploi pour les places d'apprentissage ou de stage pour les ASE



Impressum

Editeur : FORs

Rédacteur responsable : Jean-Daniel Vautravers

Réalisation : Nicole Zweili

Secrétariat : FORs, case postale 1215, 1001 Lausanne 021.796.33.00

Contact : info@fors-ortra.ch